

CONSEIL PRÉSIDENTIEL POUR L'AFRIQUE

Communiqué de Presse :

Les solutions du Conseil présidentiel pour l'Afrique pour accélérer l'entrepreneuriat des diasporas

Paris, le 4 février 2021.

L'Étape Finale du « Tour de France de l'entrepreneuriat des diasporas et de la diversité » du Conseil présidentiel pour l'Afrique (CPA) se tiendra à Paris, le vendredi 5 février, de 14h à 17h. Ce « Tour de France » a permis de mettre en évidence une série de freins et obstacles à l'entrepreneuriat. Les sept solutions du CPA visent à remédier à ces freins pour libérer le potentiel entrepreneurial des Français issus de la diaspora africaine. Durables et inclusives, elles ont pour objectif de faire des diasporas des acteurs incontournables des relations économiques entre la France et l'Afrique, en renouvelant le partenariat entre ces deux espaces. Un sondage exclusif CPA / OpinionWay sur les Français issus de la diaspora africaine sera aussi rendu public lors de cette conférence.

L'Étape Finale du Tour de France de l'entrepreneuriat des diasporas et de la diversité se tiendra à Paris en présence d'Élisabeth Moreno, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances et de Franck Riester, ministre délégué chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité. Pedro Novo et Marie Adeline-Peix, pour BPI France, Bertrand Walckenaer et Rima Le Coguic, pour l'Agence Française de Développement, Christophe Lecourtier, pour Business France, Jérémy Pellet, pour Expertise France, Momar Nguer, pour le MEDEF International, Étienne Giros, pour le CIAN, Moussa Camara, de l'association Les Déterminés, Olivier Laouchez, fondateur de Trace TV et Hayatte Maazouza, de Positive Planet, prendront part à ces débats. Enfin, le Président Emmanuel Macron clôturera cet événement avec un message vidéo aux participants.

Depuis septembre 2020, le Conseil présidentiel pour l'Afrique avait engagé une vaste consultation pour promouvoir l'entrepreneuriat de la diversité et des diasporas. Selon Wilfrid Lauriano Do Rego, son coordonnateur : « Le CPA s'inscrit dans le mandat qui lui a été confié par le Président Emmanuel Macron : positionner les sociétés civiles et la diaspora à l'avant-garde de la relation entre la France et l'Afrique, à travers l'entrepreneuriat et l'innovation, et proposer des solutions concrètes. Donner la parole aux acteurs de terrain à travers cet exercice nous a aidés à affiner notre diagnostic et à mieux identifier les freins et obstacles à leur réussite ».

Le diagnostic du Conseil présidentiel pour l'Afrique s'appuie aussi sur les enseignements du sondage réalisé par OpinionWay sur les Français issus de la diaspora africaine. Cette étude, menée auprès d'un échantillon de 1000 Français nés ou ayant des ascendants nés en Afrique, souligne que les inégalités constituent le motif de préoccupation numéro un des Français de la diaspora. Mais leurs réponses suggèrent des leviers d'amélioration et des pistes d'action, avec le triptyque éducation-formation, entrepreneuriat et partenariat avec l'Afrique. 83% des répondants considèrent en effet l'Afrique comme une chance pour la France sur le plan économique, et 71% seraient prêts à s'engager dans un projet en lien avec leur pays d'origine. Ce désir d'engagement monte à 76% chez les jeunes, qui sont aussi les plus enclins à s'investir dans des projets en lien avec leur activité professionnelle.

Pour répondre à cette demande forte, susceptible de transformer la dynamique de la relation entre la France et l'Afrique, le CPA et ses partenaires ont élaboré un ensemble de solutions qui seront présentées au Président de la République.

La première consiste dans la création d'un « PASS Africa », une solution transversale mise en œuvre avec BPI France et dédiée aux entrepreneurs pour l'Afrique. Elle a pour objectif d'accélérer le développement des entreprises à fort potentiel de croissance ayant l'Afrique comme priorité. Ce label sera décerné à une vingtaine d'entreprises par an. La deuxième solution est la Communauté « PASS Africa / EuroQuity ». Réservée aux entrepreneurs bénéficiaires du label « PASS Africa », cette initiative vise à connecter les écosystèmes de l'entrepreneuriat et de l'innovation européens et africains.

La nouvelle phase du projet MEET Africa déployé par l'AFD et Expertise France constitue la troisième solution. Cette initiative renforce la mobilisation des talents de la diaspora africaine, à travers la création d'une plateforme euro-africaine d'informations, le renforcement des acteurs d'appui à l'entrepreneuriat, la mise en réseau et l'accompagnement de 140 entrepreneurs et le financement de 170 entrepreneurs entre l'Europe et l'Afrique.

La quatrième solution est une application, mise en œuvre avec BPI France, qui sera déployée sur le site web du CPA afin d'offrir une meilleure visibilité aux dispositifs d'accompagnement et de financement existants pour les entrepreneurs de la diaspora.

La cinquième solution s'inscrit dans le Programme « Entrepreneuriat pour tous », qui bénéficie aux quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Le dispositif vise à flécher les entrepreneurs issus des diasporas et à sensibiliser le réseau des CitésLab aux spécificités de l'entrepreneuriat en lien avec l'Afrique, pour mieux accompagner ces entrepreneurs.

Les sixième et septième solutions visent à favoriser la mobilité des talents entre la France et l'Afrique. Le programme « Talents en commun » est un outil inédit qui permet à des experts et cadres publics et privés, dont les membres de la diaspora, d'effectuer des missions de deux semaines à un an, renouvelables, pour réaliser une mission de service public dans une administration ou une entreprise publique à la demande d'un État africain partenaire. La dernière solution se traduira par la création d'un « Chèque Relance V.I.E » pour la mobilité des jeunes professionnels en Afrique. Ce nouveau dispositif facilitera l'accès des entreprises au Volontariat International en Entreprise grâce à la prise en charge de 15 à 20% du coût annuel d'un jeune volontaire.

Pedro Novo, Directeur exécutif Export de BPI France, déclare : « Il faut valoriser et donner de la visibilité aux Français issus des diasporas africaines, en se servant de l'entrepreneuriat comme levier. La force des solutions que nous proposons à l'issue de ce Tour de France émane de leur complémentarité : nous nous devons de mettre en place pour les entrepreneurs un parcours qui correspond aux réalités de demain, et leur permet de développer avec succès leurs projets entre l'Afrique et la France ».

Bourry Ndao, membre du CPA, ajoute : « Le diagnostic du CPA sur la situation des jeunes issus des diasporas africaines a mis en lumière un déficit d'identification à des rôles modèles, c'est-à-dire des profils, issus de ces mêmes diasporas, dont le parcours de réussite rendrait désirable l'aventure entrepreneuriale, pour ceux qui ont cette fibre entrepreneuriale et hésiteraient à se lancer. Ainsi, il nous appartient maintenant, à travers nos propositions, de soutenir et accompagner efficacement les projets de cette jeunesse, tout en promouvant des success-stories susceptibles de l'inciter à oser entreprendre, et par là-même à s'émanciper ».

Enfin, selon Bubacar Diallo, fondateur de Benoo Energies : « Les débats du CPA, que j'ai suivi de près en tant qu'entrepreneur issu des diasporas, ont permis d'élaborer et de mettre en pratique des solutions concrètes pour encourager l'entrepreneuriat des diasporas et de la diversité. Nous espérons maintenant que cet élan, et les initiatives qui en découlent, permettront de lever les freins auxquels sont confrontés ceux et celles qui entreprennent entre l'Afrique et la France ».

À propos du Conseil présidentiel pour l'Afrique :

Le Conseil présidentiel pour l'Afrique a été créé en 2017 par le Président de la République Emmanuel Macron, dans le but de lui apporter un nouvel éclairage sur la relation entre l'Afrique et la France. Il rassemble des personnalités venues d'Afrique et de France, toutes issues de la société civile et bénévoles. Forts de la diversité de leur parcours, les membres du CPA développent un lien permanent avec la société civile, en particulier avec les représentants de la jeunesse et des diasporas africaines. Dans les secteurs d'avenir de la relation entre l'Afrique et la France, l'éducation, la santé, l'innovation, l'entrepreneuriat, ils formulent des propositions et impulsent des projets concrets répondant aux attentes du terrain.

Pour en savoir plus sur le CPA (dossier de presse ci-joint) :

www.cpafrique.fr / [LinkedIn](#) / [Twitter](#)

Pour suivre en direct et en streaming le débat du 5 février : « Diasporas : choisir l'entrepreneur », cliquez [ici](#) (retransmission à partir de 14 heures)